

## **France : Des jardiniers associés engagés!**

### **IFS (Calvados)**

Le tout jeune Comité Local d'Ifs, qui vient de passer le cap de ses deux ans d'existence en novembre dernier, a signé, en juin 2010, une convention avec l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « La Passerelle verte », pour mettre une parcelle de 200 m<sup>2</sup> à la disposition de travailleurs handicapés. L'autonomie que la pratique du jardinage leur apporte et les échanges avec les autres jardiniers favorisent, bien sûr, leur insertion et leur épanouissement.

Une convention a aussi été signée avec le « Relais d'Assistants Maternelles d'Ifs » pour réserver, dans cette parcelle, une bande de 20 m<sup>2</sup> environ afin d'initier les bambins aux plaisirs du jardinage.

Dominique Thomas – Présidente du Comité Local d'Ifs

### **Toulouse (Haute-Garonne)**

Dans le cadre de ses projets pédagogiques, le Comité local a ouvert ses jardins aux écoles.

Le 21 septembre, nous avons accueilli, sur le site de Bourrassol, 26 futurs jardiniers de l'école maternelle du Polygone, encadrés par leur institutrice Cathérine Duffaux et trois mamans.

Nous leur avons montré fruits, légumes et le bassin à poissons. Tout ce petit monde est reparti ravi, les bras chargés de paniers garnis de fleurs et de plantes aromatiques.

Patrick Courret – Membre du bureau du Comité local de Toulouse

### **Bron (Rhône)**

Depuis 2005, l'association des Jardins Familiaux du Fort de Bron a créé un espace dédié aux personnes à mobilité réduite d'une part et a aidé à la création d'une association pour accompagner ce public lors des séances de jardinage.

C'est ainsi que sont nés il y a quatre ans les Cosmos du Fort, association présidée par Jacques Bernard, adhérente des JF du Fort et de la Fédération.

Après cinq ans d'expérience, il nous a semblé important de faire évoluer l'équipement en se dotant de bacs plus fonctionnels et ainsi élargir l'accueil des publics. Le réaménagement de la parcelle et l'arrivée de ces nouveaux bacs vont nous permettre de recevoir : des personnes souffrant de dorsalgies, qui pourront pratiquer le jardinage sur les bacs hauts, des personnes à mobilité réduite sur des bacs spécialement adaptés et des personnes souffrant de désorientation spatio-temporelle

qui pourront exercer sur les différents bacs en fonction de leur situation au moment où elles jardineront.

Pour cela, nous avons répondu à l'appel à projets de la Région Rhône-Alpes, le Prix régional 2010: « Vivons Ensemble la Cité ». Le jury qui s'est réuni en décembre 2010 a retenu notre association et lui a attribué le taux maximum subventionnable (96,26% de l'investissement), soit 6.800 €. Jean-Jack Queyranne, Président de la Région, a tenu à remettre l'arrêté attributive de subvention au président de l'association le 8 janvier 2011, lors de l'assemblée générale des Jardins Familiaux du Fort de Bron.

Bernard Justet – Délégué régional Rhône-Alpes FNJFC